

GAEC DOUBLE PRODUCTION RECHERCHE UN ASSOCIE

production allaitante et laitière

Offre N° : a152130

Localisation

Département : Cantal

L'offre se situe à l'Est du territoire de Hautes Terres Communauté, à une quinzaine de kilomètres de Massiac sur la petite région naturelle de la Margeride. L'altitude est de 1000 mètres.

Contexte

Ce gaec compte deux associés. L'un d'eux souhaite valoir ses droits à la retraite dans les années à venir. Aussi, ils sont à la recherche d'un nouvel associé pour le remplacer au sein de la structure.

Exploitation

Type d'installation : En association ou société

Mode de cession : Cession de parts sociales

Activité : Elevage, Elevage de bovins lait. Elevage, Elevage de bovins viande.

SAU : 140,00 ha

Logement repreneur : Logement à trouver

Description :

- Foncier : L'exploitation s'étend sur une surface de 140 hectares pour l'essentiel en location. 17 hectares sont ensemencés en céréales, 30 hectares sont des prairies artificielles. 70% de la surface exploitée est fauchable, le restant est destiné uniquement à la pâture. Seuls 10 hectares ne sont pas mécanisables. Le parcellaire est regroupé autour de deux sites éloignés de 7 kilomètres environ. Les terres volcaniques sont d'une bonne qualité agronomique, ainsi les besoins en fourrage ou en paille du troupeau sont largement couverts.
- Cheptel : Le GAEC possède un double troupeau :
 - un cheptel laitier de race Montbéliarde de 45 vaches pour produire 250 000 litres en zone AOP Cantal et Bleu d'Auvergne, livrés à la laiterie Dischamps,
 - un cheptel allaitant de 26 vaches Salers conduit principalement en croisement charolais.L'insémination en race pure assure le renouvellement, tout en améliorant les performances des deux troupeaux.
- Bâtiments d'exploitation : Deux bâtiments agricoles sont présents sur l'exploitation :
 - une étable entravée(avec transfert de lait) de 40 places, construite dans les années 1970 avec un hangar attenant, sert à la production laitière,
 - une stabulation libre sur aire paillée accumulée avec stockage (fourrage et matériel) de 90 mètres de long sur 21 mètres de large pouvant hiverner 80 animaux, est affectée à l'élevage allaitant.Ce dernier bâtiment va faire l'objet d'une extension prochainement. Il est fonctionnel, aéré et lumineux, il contribue à l'optimisation à la fois des conditions du travail et du bien-être animal.
- Matériel : Le GAEC est propriétaire de 3 tracteurs de puissances adaptées aux travaux réalisés sur l'exploitation (2 tracteurs de marque Claas récents : l'un de 160 ch et l'autre de 120 ch + un Same de 60 ch de 1997 en bon état). Il dispose également de tout le matériel de fenaison. Pour le reste, il est adhérent à 2 CUMA, ce qui lui permet de bénéficier de matériels innovants et performants. Le GAEC est également propriétaire d'un pick-up Isuzu.
- Environnement socio économique : L'exploitation se situe à 100 mètres du chef-lieu de commune. Néanmoins, c'est à Massiac où vous trouverez les principaux services et commerces de proximité (GMS, restaurants, coiffeurs, pharmacie, médecin...). La boulangerie la plus proche est à 7 kilomètres. L'école primaire est à 3 kilomètres et le collège à 16 kilomètres pour lesquels un ramassage scolaire est organisé. Saint-Flour est seulement à 30 kilomètres et Clermont-Ferrand à 80 kilomètres. Cela peut constituer un plus pour un conjoint à la recherche d'un emploi.
- Immobilier non agricole : L'offre ne comprend pas de logement, néanmoins, il sera possible pour le futur associé de le louer ou de l'acheter à proximité.

Conditions de reprise

L'entrée du nouvel associé dans le GAEC se fera par l'achat des parts sociales détenues par le cédant.

Profil candidat recherché

Les associés recherchent de préférence un jeune agriculteur pouvant bénéficier des aides à l'installation.

Par ailleurs, il devra avoir les capacités de travailler en équipe, faire preuve de rigueur, de polyvalence et être motivé par les productions réalisées sur l'exploitation. Néanmoins, le GAEC n'est pas fermé à une spécialisation, cela sera discuté lors de l'entrée du nouvel associé.

Observations

La présente offre n'engage pas le cédant qui se réserve le droit de modifier les conditions de transmission exposées ci-dessus. Les modalités définitives devront être négociées et ratifiées par les parties au cours de la mise en relation.

Prix de cession

Prix non communiqué

Contact

Chambre d'Agriculture du Cantal

Sylvie GRAVES

04 71 45 56 11

sylvie.graves@cantal.chambagri.fr



Publiée le 01 decembre 2021